

FONDS DE RECHERCHE
DU QUÉBEC – SANTÉ

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2021-2022



LE FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ

Regroupés depuis 2011 sous la bannière Fonds de recherche du Québec (FRQ) et présidés par le scientifique en chef du Québec, les trois Fonds de recherche – Nature et technologies, Santé, Société et culture – couvrent l’ensemble des domaines de recherche. Chaque Fonds, administré par un conseil d’administration et dirigé par une directrice scientifique ou un directeur scientifique, met en œuvre une offre de programmes adaptée aux spécificités de son secteur et soutenant les maillages intersectoriels pour réaliser son mandat décrit dans la loi constitutive des Fonds (Recueil des lois et règlements, chap. M-15.1.0.1). Le regroupement des Fonds a permis d’établir une direction forte en matière de soutien et de promotion de la recherche québécoise, et d’accroître les synergies et les partenariats entre les différents secteurs de recherche pour répondre aux grands défis du 21^e siècle auxquels le Québec doit faire face.

MISSION

Le Fonds de recherche du Québec - Santé (FRQS) partage la mission commune aux trois Fonds de recherche du Québec, dans le secteur de la santé :

Soutenir et promouvoir l’excellence de la recherche et la formation de la relève en santé, afin de stimuler le développement de connaissances et l’innovation

VISION

La vision du FRQS s’inscrit dans celle commune aux FRQ :

Le Québec, lieu d’excellence de la recherche, reconnu à travers le monde

Le FRQS vise plus particulièrement :

Une recherche diversifiée et reconnue à l’international, contribuant au mieux-être de la population et à l’efficacité du système de santé et de services sociaux

VALEURS

En plus de leur adhésion aux cinq valeurs de l’administration publique que sont la compétence, l’impartialité, l’intégrité, la loyauté et le respect, les FRQ partagent les trois valeurs suivantes :

Collaboration

La collaboration est l’action de travailler en commun pour l’atteinte d’objectifs partagés entre membres d’une équipe, d’un organisme ou de plusieurs organismes. Elle repose sur la confiance, la transparence et la collégialité, permettant ainsi de renforcer la capacité du Fonds à répondre aux attentes de la société et de viser l’excellence.

Professionalisme

Le professionnalisme exige d’exercer ses fonctions dans le respect de la mission de l’organisme. Il appelle à demeurer à l’affût du développement des connaissances afin de maintenir le niveau d’excellence et de diligence attendu dans l’exercice de ses fonctions, à agir avec discrétion, et à effectuer ses tâches avec efficacité et courtoisie.

Rigueur

La rigueur témoigne du souci déployé pour remplir ses fonctions avec honnêteté, responsabilité et excellence. Elle nécessite notamment la mise en œuvre des plus hautes normes d’exactitude dans les processus et modalités d’évaluation. La rigueur est essentielle pour assurer la crédibilité des activités menées par le Fonds, particulièrement celles relatives aux processus d’évaluation scientifique et de gestion des demandes d’aide financière.

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2021-2022

Le **FRQS** a adopté un Plan d'action de développement durable 2016-2020 afin de contribuer à l'atteinte des objectifs de la [Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020](#). Dans l'attente de la Stratégie gouvernementale 2022-2027, le **FRQS** présente un Plan d'action de transition qui comporte les actions prévues en 2021-2022 pour renforcer la gouvernance du développement durable au sein du **FRQS** et promouvoir le rôle de la recherche et de la mobilisation des connaissances dans l'atteinte des objectifs de développement durable. Certaines de ces actions s'ajoutent à celles prévues dans le plan d'action annuel tandis que d'autres y sont étroitement liées.

Contribution à la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020	Actions du FRQS	Indicateurs et cibles 2021-2022
Objectif 1.1 : Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique (Activité incontournable 1)	THÉMATIQUE : GESTION ÉCORESPONSABLE À L'INTERNE	
<p>Résultat recherché par l'objectif : N°7 D'ici 2020, 50 % des MO ont réalisé des produits et activités de communication et organisé des événements écoresponsables</p> <p>Résultat recherché par l'objectif : N°3. Réalisation, par 90 % des MO, d'actions pour favoriser la réduction des déplacements et l'utilisation de modes de transport collectif et actifs par les employés</p> <p>Résultat recherché par l'objectif : N°6. Mise en œuvre, par 70 % des MO, d'actions pour améliorer la gestion écoresponsable des parcs ou systèmes informatiques</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Poursuivre la tenue d'événements écoresponsables 2. Réduire les déplacements des membres du personnel et des membres de comités (hors d'une période de pandémie) 3. Gérer l'ensemble du parc informatique suivant les principes des 3R-V (réduction des achats; durée de vie rallongée; recyclage et valorisation interne externe; achat écoresponsable) 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1. Indicateur : Part des événements remplissant les critères écoresponsables Cible : 100 % des événements 2.1. Indicateur : Part des comités d'évaluation tenus à distance Cible : 100 % des comités d'évaluation habituellement tenus en présentiel 3.1. Indicateur : Part du parc informatique géré suivant les principes des 3R-V Cible : 100 %
Objectif 1.2 : Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics	THÉMATIQUE : PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	
<p>Résultat recherché par l'objectif : N°10. Mise en œuvre par les MO de processus organisationnels de prise en compte des principes de développement durable</p>	<ol style="list-style-type: none"> 4. Optimiser le processus de prise en compte des principes de DD dans les actions du Fonds 	<ol style="list-style-type: none"> 4.1. Indicateur : État d'avancement de la révision du processus Cible : Outil de prise en compte révisé

Contribution à la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020	Actions du FRQS	Indicateurs et cibles 2021-2022
Objectif 1.3 : Favoriser l'adoption d'approches de participation publique lors de l'établissement et de la mise en œuvre de politiques et de mesures gouvernementales (Activité incontournable 2)	THÉMATIQUE : SCIENCE ET SOCIÉTÉ	
<p>Résultat recherché par l'objectif : N°15. Augmenter l'utilisation de moyens encourageants et facilitant la consultation et la participation publiques dans le cadre des travaux des MO</p>	5. Impliquer les acteurs de la société dans l'élaboration de stratégies et de programmes des FRQ	<p>5.1. Indicateur : Nombre d'activités impliquant une participation publique Cible : 2 activités</p>
	6. Stimuler la science citoyenne	<p>6.1. Indicateur : Nombre de nouveaux appels à projets lancés Cible : 2 nouveaux</p>
Objectif 1.4 : Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique	THÉMATIQUE : MOBILISATION DES CONNAISSANCES	
<p>Résultat recherché par l'objectif : N°16. Tenir des formations en matière de développement durable</p> <p>Résultat recherché par l'objectif : N°17. Promouvoir et mettre en valeur le savoir-faire et les initiatives favorables au développement durable</p>	7. Faciliter l'appropriation des Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) par la communauté de recherche	<p>7.1. Indicateur : Nombre d'initiatives Cible : Une initiative</p>
	8. Valoriser les résultats de la recherche sur le développement durable	<p>8.1. Indicateur : Nombre d'initiatives valorisant la recherche sur le développement durable Cible : 3 initiatives ayant de mode de diffusion distinct</p> <p>8.2. Indicateur : Nombre des activités accélérant le libre accès aux résultats de recherche Cible : Une initiative</p>
Objectif 1.5 : Contribuer à la démarche gouvernementale d'intégration de la culture au développement durable du ministère de la Culture et des Communications (Activité incontournable 3)	THÉMATIQUE : ART ET SCIENCE	
<p>Résultat recherché par l'objectif : Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier du développement social, économique et territorial</p>	9. Renforcer les liens entre la science et les arts	<p>9.1. Indicateur : Nombre de nouvelles initiatives alliant arts et science soutenues Cible : 2 par année</p> <p>9.2. Indicateur : Production d'un portrait de la portée des initiatives soutenues Cible : Portrait annuel produit</p>

Contribution à la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020	Actions du FRQS Indicateurs et cibles 2021-2022	
Objectif 1.6 : Coopérer au niveau national et international en matière de développement durable, en particulier avec la francophonie	THÉMATIQUE : DIPLOMATIE SCIENTIFIQUE	
<p>Résultat recherché par l'objectif : N°18. Réalisation par les MO de projets de transfert et d'échange de connaissances, d'expertises ou de technologies associés à l'économie verte, à l'intégration de la culture dans le développement durable, à la gouvernance du développement durable et à la publication de documents d'orientation en la matière.</p> <p>Résultat recherché par l'objectif : N°19. Consolidation des liens de collaboration et de coopération avec les pays et les États de la Francophonie sur ces sujets, notamment par l'entremise de l'Organisation internationale de la Francophonie</p>	10. Accroître le conseil scientifique en matière d'atteinte des ODD	10.1. Indicateur : Nombre de nouvelles initiatives de conseil scientifique Cible : 2 initiatives
	THÉMATIQUE : COLLABORATION SCIENTIFIQUE HORS QUÉBEC	
Objectif 2.1 Appuyer le développement des pratiques et des modèles verts et responsables	THÉMATIQUE : CONTRIBUTION DE LA SCIENCE AUX ODD	
<p>Résultat recherché par l'objectif : N°20. Mettre en œuvre des mesures ou contribuer à des projets visant le développement d'un système économique circulaire et le déploiement de l'écologie industrielle ainsi que le renforcement des capacités des entreprises et des municipalités dans ce domaine</p>	12. Soutenir la recherche dans le domaine de l'économie circulaire ou de l'écologie industrielle en partenariat avec des milieux utilisateurs	12.1. Indicateur : Nombre de nouvelles initiatives de recherche soutenues Cible : 1 initiative
Objectif 2.3 : Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable	THÉMATIQUE : ÉCORESPONSABILITÉ	
<p>Résultat recherché par l'objectif : N°26. Intégrer des critères d'écoresponsabilité et des mesures d'écoconditionnalité dans les programmes de soutien financier et d'investissements publics</p>	<p>13. Favoriser l'appropriation par la communauté de la recherche du Plan d'action en responsabilité environnementale de la recherche</p> <p>14. Élargir l'intégration de critères écoresponsables dans les programmes du Fonds</p>	<p>13.1. Indicateur : Nombre d'initiatives permettant l'appropriation du Plan d'action Cible : 2 initiatives</p> <p>14.1. Indicateur : Nombre de nouvelles mesures Cible : 2 mesures</p>